

■ **Indivision de famille Schenk**, à Lausanne (FOSC du 16.07.2002, p. 13). Rectificatif. Les pouvoirs de Marie-Anne Bach, chef de l'indivision, ont pris fin. Par conséquent, l'indivision est radiée.

Journal no 7184 du 22.07.2002
(00579506 / CH-550.0.175.859-8)